



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

PROCES - VERBAL

Séance plénière du Conseil des Anciens

Mercredi 18 juin 2025

Salle du Conseil Municipal – Mairie de Troinex

9h30 – 11h00

PV adopté par mail

Bureau

Coprésidente : Janine Berberat

Coprésident : Nicolas Muller

Secrétaire-Trésorière : Josiane Magnenat

Responsable « Troinex 2030 » : Olivier Siegrist

Responsable « Atelier informatique » : David Baddeley

Responsable « Communication » : Patrick Hess

Membre : José Pittet

Membres

Présent.e.s : Mmes Marianne Houriet, Georgette Pugin, Jacqueline Sakran, Marthi Ungar, Marie-Christine Fouvy-de Bergen (ve*)
MM. Philippe Cerutti, Robert Haldi, Alexander Hawthorne, Raymond Jeanrenaud, Thomas Jordi, Jean-Pierre Waepler, Jean-François Léger ve*)

Excusé.e.s : M. Patrick Hess

Absent.e.s : -. -

(*ve : viennent-ensuite)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et adoption de l'OJ
2. Infos générales
3. Infos groupe « Communication », David Baddeley (présentation rapport du groupe pour adoption)
4. Echanges avec nos invités : MM. Lavorel, Calame, Odier et Moraga
5. Divers

1. Accueil et adoption de l'OJ

Mme Berberat, coprésidente du CdA, ouvre la séance à 9h40. Elle excuse M. Patrick Hess et remercie Mme Houriet qui s'est libérée de ses obligations professionnelles afin d'assister à cette dernière séance de la législature 2020-2025.

Nos trois Conseillers Administratifs et le Président du Conseil Municipal ont eu la gentillesse d'accepter notre invitation à participer à cette séance et nous sommes heureux de les accueillir.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

Coprésidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch

Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch



2. Infos générales

- Règlement du Conseil des Anciens, petit rappel :
Le CdA a fait des propositions de modifications de notre règlement et demandé notamment au Conseil Municipal d'inclure dans leur règlement le mode d'élection des membres du CdA et parallèlement proposé quelques changements à apporter à notre règlement actuel.
Ce dossier est renvoyé à la législature 2025-2030 et faudra-t-il peut-être envisager une autre façon de procéder, à suivre ...
- Candidatures : la Mairie a reçu 21 bulletins d'inscription pour la prochaine législature du CdA, 16 membres actuels et 5 nouveaux.
L'élection aura lieu à la séance du CM du 15 septembre prochain.
- Le 12 juin, nous avons présenté le CdA à une délégation de Lyon. Séance intéressante pour les deux parties. Mme Berberat et M. Lavorel ont bien expliqué avec une présentation PP le rôle du Conseil des Anciens et l'impact que les anciens peuvent avoir dans la vie communale. Participaient à cette séance Mme Magnenat et MM. Odier et Muller. Les autorités lyonnaises voudraient s'inspirer de cette présentation pour mettre en place un même concept à étudier pour l'adapter à une grande ville comme Lyon. M. Chevallier adjoint au Maire de Lyon a déjà réuni des seniors qu'il reçoit dans une salle où il prend la parole et il aimerait instaurer une dynamique et qu'il y ait une interaction avec le politique et les aînés d'où son intérêt à rencontrer le CdA de Troinex. Si M. Chevalier est réélu pour la prochaine législature il souhaiterait reprendre contact avec le CdA pour continuer des échanges constructifs.

3. Groupe « communication » (M. Patrick Hess (responsable))

M. Baddeley, en l'absence de M. Hess, nous présente un visuel et commente le rapport établi par le groupe. Ce document a été envoyé à tous pour lecture en vue de son adoption aujourd'hui, avant envoi à la Mairie.

- Des échanges ont eu lieu avec Mme Samantha Reichenbach responsable de la communication au sein de la Mairie afin de bien communiquer avec son service, particulièrement pour le site Web qui se révèle complexe à consulter et parfois déroutant ..
- Ce rapport est validé par les membres du CdA et adopté à l'unanimité. Il sera remis aux trois Conseillers Administratifs et au Président du CM (avec mission de le distribuer aux chefs de groupes).
- Le but du CdA est un travail de proximité, pour relayer à la Mairie des avis, impressions ou informations reçus de la population et pouvoir réagir rapidement à toute sollicitation. Le CdA souhaite faire le suivi c'est-à-dire, soit être associé dans une réflexion, soit être entendu par une des commissions (prévu dans notre règlement), mais le faire dans le sens où quand la commission travaille sur un dossier, nous soyons informés avant que les décisions soient prises. Cela nous permettrait d'être en phase avec la Mairie dans l'évolution des dossiers.

Mme Berberat remercie M. Hess pour sa prise en charge de ce dossier, M. Baddeley pour sa présentation et les membres du groupe pour le travail à ce jour.

M. Fabrice Calame, Conseiller administratif, informe de l'ouverture d'une étude en Mairie sur la question de la communication et notamment le site internet. Un arbitrage doit être envisagé sur la modalité de ce travail (travailler en profondeur qui prendrait beaucoup de temps ou un toilettage sur la base de propositions notamment du CdA qui permettrait de modifier rapidement les données pour une mise à jour rapide et efficace de certaines données du site internet et une refonte du Troimag.

Le rapport cité ci-dessus sera le premier outil de démarrage pour approfondir ces réflexions, en partenariat avec le CdA.

Coprésidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

4. Echanges avec MM. Lavorel, Calame, Odier et Moraga

M. Grégoire Odier, Conseiller administratif, nous présente son dicastère « social, culture, jeunesse et sports ».

Il était déjà membre du Conseil municipal et donc déjà impliqué dans la vie de la commune. Il est à l'écoute de tous, dans tous les milieux représentés, ce qui lui permet d'avoir une meilleure visibilité de ce qui se passe à Troinex, donc de pouvoir échanger facilement avec tous.

Sa participation à notre séance lui permet de mieux comprendre le rôle du Conseil des Anciens et il se réjouit de collaborer avec le CdA.

M. Fabrice Calame nous informe sur les grandes thématiques qui vont l'animer tout au long de cette législature. Il rappelle le rôle des trois Conseillers Administratifs et précise que celui de Maire sera assumé, pour les cinq prochaines années, de la manière suivante :

M. Lavorel 1^{ère} et 5^{ème} années, M. Calame 2^{ème} et 4^{ème} années, M. Odier 3^{ème} année.

La thématique du patrimoine naturel, des cours d'eau, des bois et forêts et de l'agriculture sont des thèmes chers à M. Calame et qui seront prioritaires dans son dicastère, mais aussi dans les politiques que la commune veut mettre en place. Mettre en valeur notre grande commune agricole méconnue des Troinésiens.

Le domaine de la mobilité (trafic, trottoirs, bus, etc) sera aussi sa priorité. M. Calame envisage un relais via le Conseil des Anciens et sera à l'écoute de nos propositions.

La nouvelle équipe de la Mairie met en place actuellement un programme de législature et il se réjouit de développer une synergie entre la Mairie et le CdA dans cette nouvelle aventure !

M. Calame souhaiterait obtenir un document qui résume les compétences individuelles et l'engagement de chaque membre du CdA. Ce document existe. Mme Schupbach, Secrétaire de mairie, a réuni tous les bulletins d'inscription pour la nouvelle législature qui mentionnent les données de chaque candidat et qui seront soumis au CM en vue de la prochaine élection.

M. Alexandre Moraga, Président du Conseil municipal, découvre la dynamique de notre Conseil, structuré et à l'écoute de tous, afin de proposer des conseils ou des solutions. Il se réjouit de collaborer avec le CdA et nous invite à ne pas hésiter à l'interpeller, si nécessaire.

Mme Magnenat rappelle qu'en tant que Président du CM il reçoit une copie du PV des séances et doit, selon notre règlement, le faire suivre à tous les conseillers municipaux (par mail ou en les incitant à le consulter sur le site internet de la commune, dès sa parution).

Mme Berberat complète les infos en expliquant comment est né le CdA et quelles sont ses fonctions, puis ouvre la discussion pour que les membres du CdA puissent s'exprimer.

- M. Haldi rappelle qu'il se soucie depuis longtemps de l'étiage de la Drize et sur la création d'un bassin de rétention qui serait utile au vu de l'évolution du climat. Suite à son inscription pour la nouvelle législature, il a reçu une invitation personnelle à en parler avec Mme Ferrer architecte de la commune qui l'a sollicité. Deux solutions sont à envisager : M. Haldi s'implique à titre personnel sans s'en référer au CdA ou bien il s'implique en tant que membre du CdA en constituant un groupe spécifique à ce dossier, groupe qui devra recevoir l'aval du CdA, à suivre ...

M. Guy Lavorel répond à nos questions :

- Fibre optique : en cours, travaux retardés suite à des problèmes internes entre entreprises travaillant sur ce chantier. Manque d'information et de coordination entre les différents partenaires : services publics et clients. Il précise que la Mairie ne gère pas ce dossier, qui est du ressort uniquement de Swisscom.
- Bus 49 : une nouvelle étude a été faite avec un bus « électrique » peu bruyant. Ce sont les bruits dus aux arrêts, aux dos d'âne, etc... qui semblent gêner les riverains. Le résultat est bon mais malgré l'autorisation de construire reçue, un nouveau recours des opposants est envisagé, donc le projet qui subira encore quelques améliorations, est en attente...
- Passerelle enjambant la Drize au chemin Vidollet-la-Forge : autorisations reçues, chantier à démarrer.

Coprésidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch



CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

- PLQ Lullin : des séances entre Mairie, MO et services de l'Etat se sont déroulées dernièrement. Les référendaires ont trois mois pour faire de nouvelles propositions à M. Hodgers. Sans résultat positif M. Hodgers fera passer ce PLQ au Conseil d'Etat pour pouvoir poursuivre le projet, qui inclut un habitat senior en liaison avec l'EMS de Drize, mieux adapté pour des personnes qui n'ont pas les moyens d'intégrer la Résidence des Crêts ou ne sont pas encore prêts à rejoindre un EMS.
- Mme Berberat s'interroge sur la politique « immobilière » sociale de la commune ? M. Lavorel répond que les immeubles de la commune sont rentables. La Mairie essaye d'accompagner les projets envisagés comme Lullin, le « Champ du Curé », le déplacement des habitants du ch. Dusonchet 1-3-5 et la démolition de cet immeuble qui n'est plus aux normes actuelles. La Mairie souhaite gérer la densification de Troinex.
- Quid de la création d'une fondation qui gérerait les immeubles de la Commune ? C'est une motion du CM. Une fondation a des coûts et cela représenterait moins de rentrées dans le budget communal. Ce dossier va être étudié et développé par les nouveaux conseillers municipaux.

5. Divers et « moment mouchoirs »

- Pas de divers
- Moment mouchoirs : trois personnes ne se représentent pas pour la prochaine législature : Jacqueline Sakran (depuis 2020), Marthi Ungar (depuis 2007) et Raymond Jeanrenaud (depuis 2004 et président de 2007 à 2017)

Mme Berberat fait un résumé de leur carrière au sein du CdA. Pour les remercier de leur implication pendant de nombreuses années, le CdA leur offre une petite attention.

Nos trois membres nous quittent très heureux d'avoir partagé ces années durant lesquelles ils ont beaucoup appris sur la vie de Troinex, vécu les hauts et les bas du CdA qui a toujours eu des difficultés à trouver sa place mais qui finalement a décidé qu'il a sa raison d'être, surtout avec le report des tâches sur la commune qui doit s'occuper de plus de proximité.

Donc le CdA poursuit sa mission à mettre toute son énergie afin d'améliorer sa visibilité, tant auprès du politique que des Troinésiens.

- C'était notre dernière plénière de la législature. Merci à toutes et tous ! Merci à Mme Berberat pour son dynamisme !

M. Lavorel adresse aussi ses remerciements aux coprésidents et aux membres du CDA. Il se réjouit du dynamisme qui s'est développé et qui permet à la Mairie d'avoir parfois des regards différents. Cette mécanique permet de mieux collaborer, ce qui n'est pas toujours facile car pour l'exécutif il n'est pas évident de donner des informations au CdA qui peut agir, de par sa structure, plus vite que le CM, qui lui gère les dossiers par le biais des commissions.

La séance est levée à 11h 15

Josiane Magnenat
Secrétaire

Troinex, le 28.06.2025

Prochaine séance plénière : 22 septembre 2025 à 9h 30

Lieu : Mairie de Troinex – salle du Conseil Municipal

Coprésidence :

Janine Berberat - tél +41 79 436 80 07 - jaberat@bluewin.ch
Nicolas Muller – tél +41 78 626 24 31 - mullernicolas@infomaniak.ch